

Principales actions du PAG du Parc National de Dghoumès

The image shows a vast, arid desert landscape under a clear blue sky. In the foreground, there is a fenced-in area with several small, simple structures, possibly a camp or a protected zone. The ground is sandy and sparsely covered with low-lying, dry vegetation. In the background, there are large, reddish-brown mountains with distinct ridges and valleys, characteristic of a desert environment. The overall scene is bright and sunny.

Structure de la présentation

- Zonage proposé
- Actions par zonage
- Aspects institutionnels et législatifs
- Activités en relation avec l'écotourisme et la population locale pour améliorer leurs conditions de vie

Zonage du parc national de Dghoumès

- Actuellement le parc possède une zone clôturée. Elle est considérée comme zone de protection intégrale (3800 ha) et correspond aux glacis des piémonts.
- La zone montagneuse en amont (3000 ha) et celle du chott en aval (1200 ha) sont non clôturées mais appartiennent à l'espace décrété pour le parc national en mars 2010.

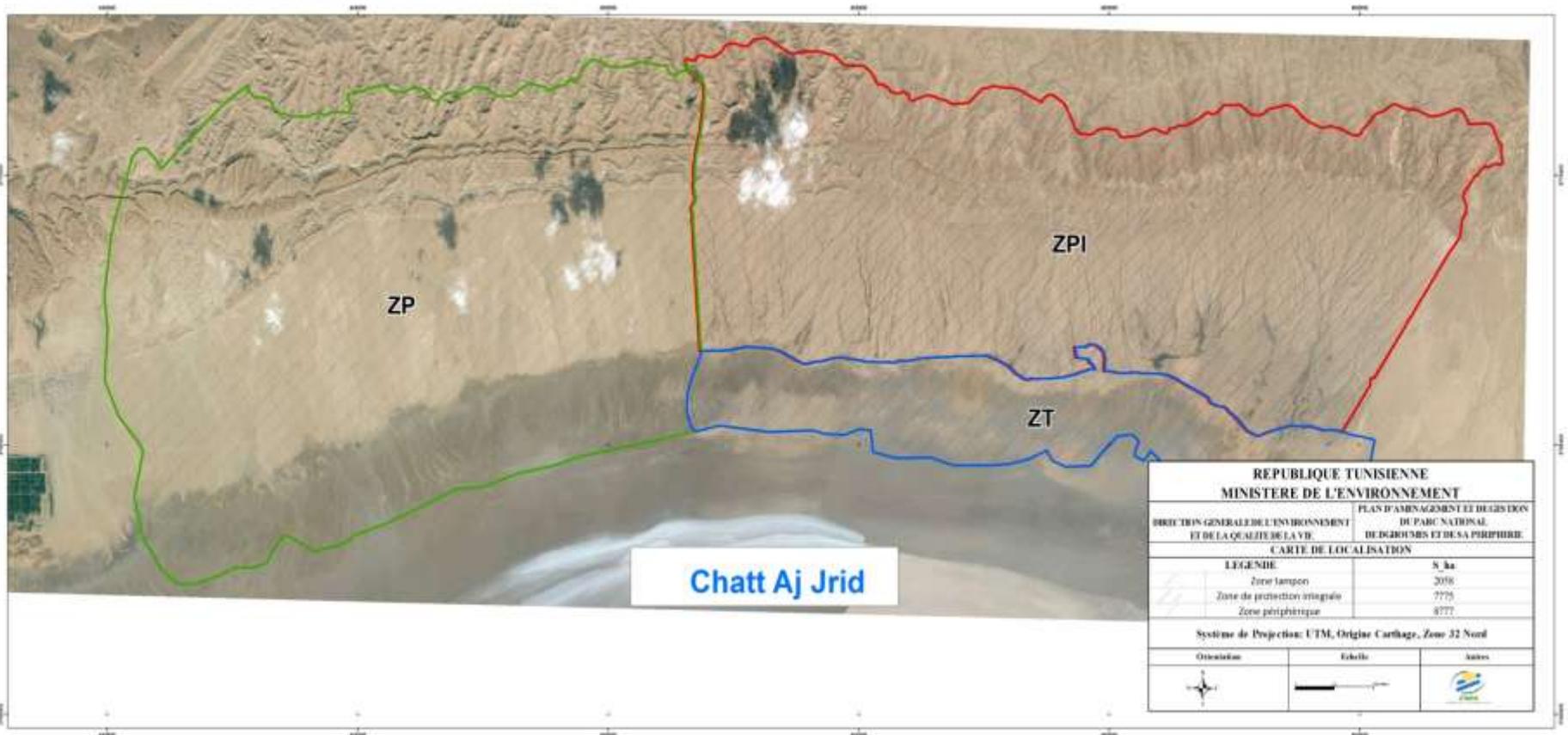
Conformément au principe d'aménagement de Réserve de Biosphère, on propose le zonage suivant :

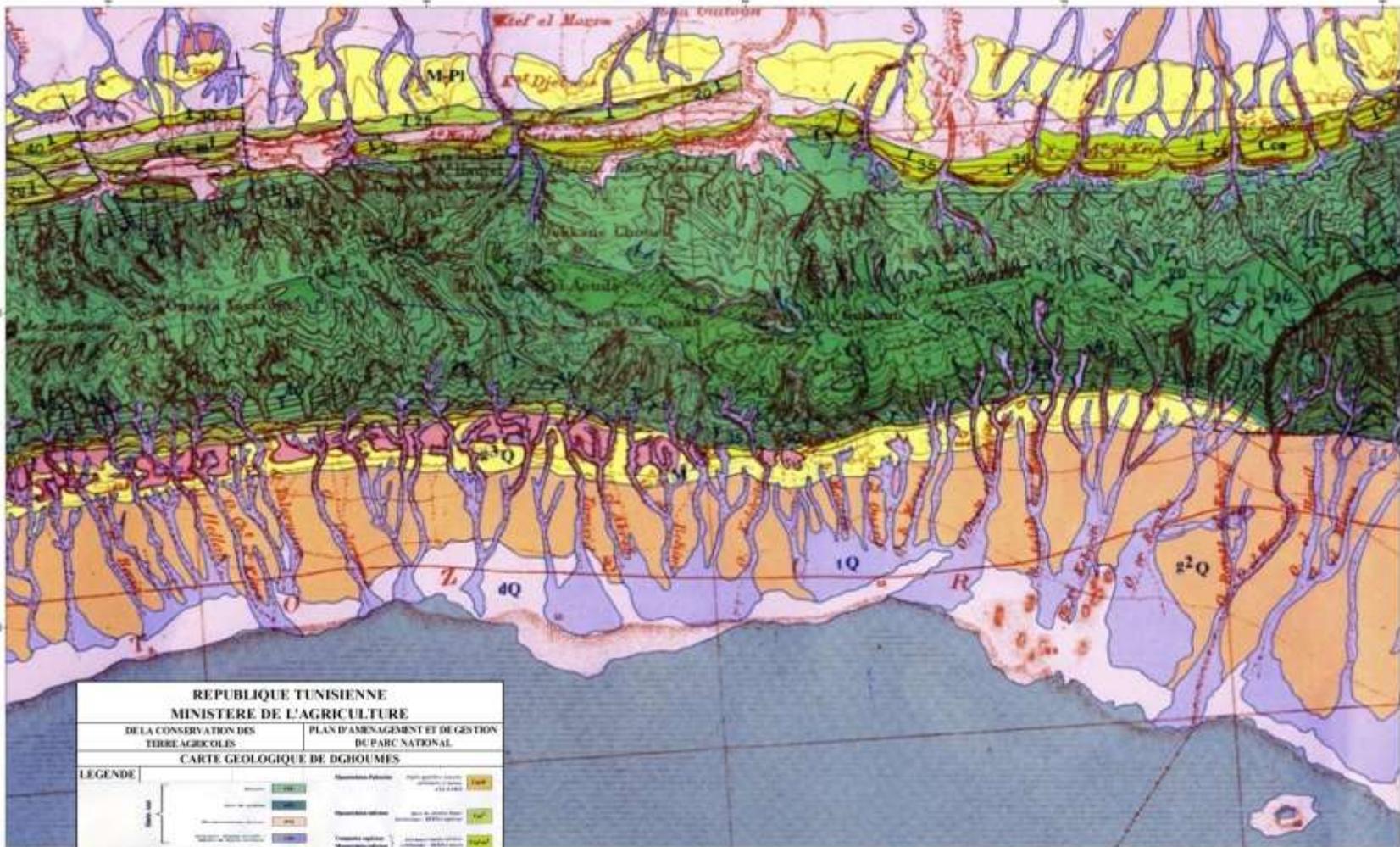
:: Inclure la partie montagneuse (versant sud), jusqu'à la ligne des crêtes de partage des eaux entre les deux versants de la chaîne montagneuse, dans la zone de protection intégrale (ZPI) ;

:: Considérer la zone des infrastructures (entrée, aire de repos, écomusée, enclos) et la partie non clôturée du chott comme zone tampon (ZT) ;

:: Délimitée la zone périphérique à l'Ouest du parc national de Dghoumès à partir des terres de parcours adjacentes au village de Dghoumès jusqu'à la clôture. Cette ZP englobe la partie montagneuse jusqu'aux crêtes de la ligne de partage des eaux entre les deux versants de la chaîne montagneuse et le chott dans la partie aval.

Carte de zonage





REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
 DE LA CONSERVATION DES TERRES AGRICOLES PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATIONAL
CARTE GEOLOGIQUE DE DGHOUMES

LEGENDE

Stratigraphie Quaternaire Quaternaire récent Quaternaire ancien Quaternaire très ancien Quaternaire préhistorique Quaternaire paléolithique Quaternaire néolithique Quaternaire préhistorique	Alluvions récentes (1:10000)	Alluvions paléolithiques (1:10000)
	Alluvions anciennes (1:10000)	Alluvions très anciennes (1:10000)
Mésozoïque continental Crétacé supérieur Crétacé inférieur Crétacé très inférieur Crétacé paléogène Crétacé paléogène	Crétacé supérieur (1:10000)	Crétacé inférieur (1:10000)
	Crétacé très inférieur (1:10000)	Crétacé paléogène (1:10000)
Mésozoïque marin Crétacé marin Crétacé marin	Crétacé marin (1:10000)	Crétacé marin (1:10000)
	Crétacé marin (1:10000)	Crétacé marin (1:10000)

Système de Projection: UTM, Origine Carthage, Zone 32 Nord

Orientation	Echelle	Autres

Actions dans la zone de protection intégrale (ZPI)

- Renforcer l'action actuelle du conservateur à aménager les points de mobilisation d'eau, travaux de CES et boisement, entretiens des pistes... ;
- Faire l'inventaire des ressources biologiques et établir la capacité d'accueil de la faune introduite (Oryx et autruche) ;
- Renforcer le gardiennage et fournir les équipements nécessaires

Actions dans la ZT

- Assurer le ravitaillement en aliments de la faune (Gazelle dorcas, Oryx algazelle et autruches à cou rouge), notamment en période de sécheresse prolongée et le suivi vétérinaire.
- Prévoir l'équipement de l'écomusée et la réalisation d'une exposition permanente
- Fournir le parc en équipements nécessaires à son fonctionnement :
 - Jumelles et longues-vues,
 - GPS,
 - Appareils photos numériques,
 - Caméras infrarouges,
 - Caméras vidéo,
 - Lampes projecteurs rechargeables, pour voitures et piétons,
 - Loupes binoculaires,
 - Pièges pour micromammifères
- Établir une base de données sur toutes les ressources du parc afin de permettre le suivi de l'état des lieux et assurer une bonne gestion
- Établir un herbier (numérique), une photothèque et une bibliothèque

suite

- Recruter le personnel adéquat (conservateur, assistants conservateurs, ouvriers et gardiens/écogardes)
- Organiser de stages de formation au profit du personnel conservateur et écogardiens de la faune.
- Aménager un ou plusieurs points d'eau pour l'observation des oiseaux désertiques (véritable attraction pour les ornithologues étrangers)
- Utiliser le parc comme espace de sensibilisation et d'éducation environnementale par les clubs au niveau des écoles, collèges...

Zone périphérique

- Faire l'inventaire des troupeaux fréquentant la ZP (troupeau est estimé à 4000 têtes ovines et caprines et 200 camélidés) , étudier le cycle du pastoralisme et établir un plan de pacage selon les disponibilités des ressources fourrages des steppes (UF). Cette étude serait l'une des composantes essentielles de coopération avec la population locale ;
- Etablir un centre d'accueil dans le village de Dghoumès où le visiteur pourrait avoir une première idée sur le parc mais surtout le centre serait destiné à exposer et à vendre des produits d'artisanat locale, produits de terroirs... Le point de départ des circuits vers la chaîne montagneuse ou vers le parc serait à partir du centre d'accueil dans le village.
- Aider la population locale (168 familles et totalisant 1800 personnes) à monter des micro-projets dans le domaine de l'artisanat, l'agriculture biologique, l'apiculture etc.
- Inviter la population locale et ONGs de la zone à être active dans le comité de gestion du parc

Suite

- Faire passer avec la société civile des contrats de partenariat pour la gestion de l'infrastructure au sein, du parc (éco-guides, gestion des facilités de restauration, prendre en charge l'exposition des produits de terroirs au niveau du centre d'accueil).
- Prévoir des mécanismes de compensation pour alléger la pression sur les parcours.
- Former les instituteurs des écoles contiguës à l'aire protégée sur l'intérêt du parc national.
- Organiser des visites au parc national, au profit des habitants de la région (Dghoumès, Seddada, Kriz, Dégache...).

Aspects Institutionnels et législatifs

- Mettre en place une administration selon la proposition du PAG
- Instaurer un comité de gestion conformément à la législation de juillet 2010 relative à la gestion des aires protégées nouvellement créées
- Instaurer une entrée payante au parc
- Prévoir une évaluation des visites guidées par les éco-gardes

Activités en relation avec le développement de l'écotourisme

- Circuits de visites guidées par des éco-gardes au sein de la ZPI selon des pistes et sentiers prédéfinis et balisés. Ces circuits seront payants. Le PAG a identifié quatre circuits qui valorisent les aspects biologiques, historiques et culturelles de la région.
- L'Ecomusée exposera les produits de terroirs
- Le café à installer au sein du parc serait sous la gestion d'une ONG ou structure locale moyennant un cahier de charges ou convention avec l'administration
- Le bâtiment de vente des produits de la région et qui reste à construire au village de Dghoumès sera géré par une ONG ou une structure locale (avec mêmes conditions ci-dessus)
- Les activités destinées à l'encadrement des visiteurs seront totalement prises en charge par des structures locales ou régionales (avec mêmes conditions ci-dessus)

Equipement

Activités	Unité	Quantité par année					Total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Equipement de l'écomusée par panneaux solaires	forfait	1	0	0	0	0	1
Matériel de communication (radio)	forfait	1	0	0	0	0	1
Equipement de terrain pour les écouguides	forfait	1	0	0	0	0	1
Unité bureautique et informatique	forfait	0	1	0	0	0	1
Matériel de bureau	forfait	1	0	0	0	0	1
Matériel vétérinaire pour faune sauvage dans les enclos	forfait	0	1	0	0	0	1

Infrastructure

Activités	Unité	Quantité par année					Total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Clôture additionnelle	km	0	1	0	0	0	1
Panneaux de signalisation	forfait	0	15	0	0	5	20
Aménagement léger DES (ZPI)	forfait	0	0	1	0	0	1
Pistes et sentiers nature prioritaires	Nombre	0	1	0,2	0	0	1,2
Travaux de CES	forfait	0	1	1	1	1	4
Remise en état de la piste principale	km	0	5	0	0	0	5
Huttes d'observation des animaux	Nombre	0	4	3	0	0	7
Centre de développement communautaire	Nombre	0	0,5	0,5	0	0	1
Aménagement complémentaire (centre d'accueil,,)	Nombre	0	0,5	0,5	0	0	1
Aménagement d'un jardin botanique	forfait	0	0	0	1	0	1
Construction et équipement de deux puits de surface	forfait	0	1	0	0	0	1
Rénovation des pistes intérieures	km	0	5	10	10	0	25
Entretien des bâtiments	forfait	1,5	1	1	1	1	5,5
Autres infrastructures	forfait	1	1	1	1	1	5

Autres opérations horizontales

Activités	Quantité par année					Total
	A1	A2	A3	A4	A5	
Fonctionnement de l'écomusée	0	0	1	1	1	3
Suivi environnemental et recherche	1	1	1	1	1	5
Frais administratif et charges diverses	1	1	1	1	1	5

Mobilisation des partenaires

Activités	Unité	Quantité par année					Total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Sous projets à but non lucratif	Nombre	2	4	5	5	2	18
Sous projets à but lucratif	Nombre	0	6	8	10	0	24
Sous projets à but lucratif	Nombre	0	10	12	14	0	36

Réhabilitation de l'écomusée

Activités	Unité	Quantité par année					Total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Equipement	forfait	0	1	0	0	0	1
Rénovation	forfait	0	1	1	0	0	2
Assistance technique : dessin d'exposition	Homme/j	10	0	0	0	0	10

Moyens logistiques

Activités	Unité	Quantité par année					Total
		A1	A2	A3	A4	A5	
Véhicules 4x4	nombre	0	1	0	0	0	1
Mobylettes (surveillance)	nombre	0	4	4	0	0	8
Carburant, assurance et réparation	forfait	1	1	1	1	1	5
Entretien véhicules et mobylettes	forfait	1	1	1	1	1	5

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Steppe arborée d'Acacia résultant de la protection intégrale au Parc National de Dghoumès